



**Lancement de la Crêpes Party Saveurs Locales
à l'occasion
de la Journée mondiale de l'Oeuf**

Qui de l'oeuf ou de la poule est à l'origine?

Peu importe finalement...

*Ce qui compte vraiment, c'est de **prendre conscience de la qualité de nos oeufs**,
de la traçabilité stricte dont ils bénéficient,
des apports nutritionnels qu'ils nous confèrent,
de la diversité des modes d'élevage de nos poules pondeuses,
du savoir-faire que nécessite leur production,
du soutien dont ont besoin nos producteurs !*

Ce vendredi 13 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale de l'oeuf, à l'initiative du Ministre wallon de l'Agriculture René Collin, l'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W) lance une opération "Crêpes Party Saveurs Locales" dans les écoles maternelles et primaires de Wallonie. Le but est de sensibiliser les élèves des écoles maternelles et primaires à la qualité de nos œufs et de nos produits locaux.

Les écoles de l'enseignement maternel et primaire peuvent ainsi bénéficier d'**un bon de 100 euros** pour l'achat d'œufs, de farine, de lait et autres ingrédients nécessaires à la confection et à la garniture de crêpes. Pour ce faire, il leur suffit de s'inscrire à l'action « Crêpes Party Saveurs Locales » **avant le 10 novembre** sur le site www.apaqw.be. Attention toutefois, **seules les 200 premières écoles inscrites pourront participer.**

René Collin souligne que "ce type d'actions permet de sensibiliser les enfants qui sont les principaux prescripteurs des ménages. En outre, l'approche se veut pédagogique avec la collaboration du corps enseignant et ludique avec une utilisation concrète des œufs en classe. Il est essentiel de toucher l'ensemble des consommateurs et plus encore ceux de

demain en les guidant, dès le plus jeune âge, vers le choix d'une alimentation variée et de qualité grâce au travail de nos agriculteurs, éleveurs et transformateurs".

Avant l'opération, les écoles sélectionnées devront **élaborer un bref dossier pédagogique** à partir d'une fiche technique sur les matières premières locales utilisées pour la réalisation des crêpes. Les produits achetés grâce au bon à valoir seront locaux et achetés dans des points de vente de proximité, dans la mesure du possible. Par ailleurs, les établissements scolaires justifieront la mise en œuvre de la Crêpes Party par la **réalisation d'un reportage photos** à transmettre à l'APAQ-W.

Cette action s'inscrit dans la **complémentarité du lancement du nouveau Programme européen à destination des écoles financé par l'Union européenne et la Wallonie. Celui-ci permet de fournir et distribuer gratuitement du lait, des produits laitiers, des fruits et des légumes aux élèves des écoles maternelles et primaires de Wallonie.** Ceci dans l'objectif de développer les habitudes alimentaires saines chez les enfants et de favoriser la consommation de produits issus de l'agriculture, et créer du lien avec l'activité agricole.

Tous nos oeufs dans le même panier



Depuis la fin août, l'APAQ-W a mis en place un **régime de suspension temporaire de la perception des cotisations obligatoires au profit des producteurs d'oeufs**, afin de compenser partiellement les pertes suite à la crise des oeufs contaminés. L'agence se mobilise par ailleurs afin de promouvoir la consommation d'oeufs auprès du grand public.

Elle a notamment développé un **flyer présentant les atouts nutritionnels et gustatifs de l'oeuf ainsi que les avantages d'une traçabilité stricte.** Des **témoignages de producteurs avicoles touchés par la crise ont par ailleurs été proposés lors de diverses actions menées par l'Agence ainsi que des dégustations d'omelettes à base d'oeufs wallons** pour le plus grand plaisir des visiteurs (Village wallon des Saveurs aux Fêtes de Wallonie à Namur, Fermes en ville de Namur et La Louvière).

Ce vendredi, dans le cadre de la Journée mondiale de l'oeuf, **une campagne de promotion est lancée sur les réseaux sociaux (www.facebook.com/AgricultureWallonie) et un publi-reportage dans un quotidien encourage la consommation d'oeufs locaux.**

Conséquences du Fipronil dans les œufs

Dès la fin du mois de juillet, suite à l'identification par l'AFSCA d'une série d'exploitations ayant utilisé le produit *Dega16*, **86 exploitations belges ont été bloquées préventivement, dont 48 élevages de poules pondeuses, dont 7 sont situés en Wallonie.**

Ce produit à base d'huiles essentielles est employé aussi bien en agriculture conventionnelle que biologique contre le pou rouge qui impacte de manière importante les élevages de poules pondeuses, depuis le particulier jusqu'à l'élevage professionnel, quelle que soit sa taille.

Selon Catherine Colot, Chargée de mission Aviculture et Cuniculture au sein des Services Opérationnels du Collège des Producteurs (SoCoPro), "sur les 7 élevages touchés, **3 ont été relativement vite débloqués**, même si les conséquences financières sont visibles, en termes d'œufs bloqués et à détruire et en fientes bloquées. **4 autres élevages, ayant subi des résultats d'analyses positives à plusieurs reprises, ont par contre été plus longtemps bloqués ; certains près d'un mois, voire plus**".

Pour ces exploitations, les impacts financiers individuels et globaux sont importants, et les conséquences morales très pénibles à vivre. L'analyse est en cours et à affiner, mais elle met déjà en évidence des pertes de plus de 200.000 € pour certains (frais de destruction des œufs, perte sur les œufs non vendus, frais d'élimination des fientes, perte pour non valorisation des fientes, perte d'œufs suite à l'euthanasie ou à la mue des poules, manque à gagner sur les poules de réformes, ...).



Appui de l'autorité wallonne

Sous l'impulsion du Ministre Collin, un helpdesk a été mis en place et confié, début août, aux Services Opérationnels du Collège des Producteurs (SoCoPro) afin de **soutenir les éleveurs et centraliser les informations disponibles** à l'échelle des différentes instances actives sur la problématique (AFSCA, administration wallonne, organisations professionnelles agricoles, cabinets régionaux et fédéraux). Ce helpdesk **aide par ailleurs à la constitution d'un dossier d'indemnisation** basé sur des aide régionales et fédérales.

La Wallonie a débloqué deux dispositifs au profit des éleveurs : d'une part, une **aide d'état de minimis de 15.000 €** couvrant une période de 3 ans ; d'autre part, un **dispositif bancaire** afin de soutenir la trésorerie, couvrant un **emprunt de 75.000 € maximum**, avec une garantie bancaire par la région de 75% maximum.

Fin septembre, le fédéral a annoncé que **les aides sont en bonne voie d'être débloquées**. Aux **6,6 millions d'euro issus des fonds de la réserve AFSCA** (pour couvrir les frais totaux de destruction des œufs non conformes, les frais d'élimination des poules si la nécessité s'en est fait sentir et certains frais d'analyse à partir du 1^{er} septembre), **14 millions seront ajoutés en faveur des éleveurs dans le cadre d'aides compensatoires**. Enfin, la région devrait prendre en charge les coûts d'incinération des fientes positives au Fipronil.

Contacts Presse :

Vanessa Poncelet

Service Presse

081/33 17 03

0472/84 56 82

v.poncelet@apaqw.be

Sabine Solvyns

Promotion secteur avicole

081/33 17 35

s.solvyns@apaqw.be



Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14

5000 Namur

www.apaqw.be

 [AgricultureWallonie](https://www.facebook.com/AgricultureWallonie)

 [@APAQ_W](https://twitter.com/APAQ_W)

 [APAQ-W](https://www.youtube.com/APAQ-W)